

Vous maîtrisez déjà votre métier.

Mais vous n'avez pas le papier qui le prouve.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de transformer votre parcours en certification officielle.

☐ Pas besoin de retourner à l'école

☐ Reconnu par l'État

Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

Prenez contact avec un(e) consultant(e) proche de chez vous :

☎: 06 75 56 35 15

✉: valerie.guillemot@orientation.com

☎: www.muformation.com

#VAE #Reconnaissance #Diplôme #Reconversion #ORIENTATION

#Accompagnement #ÉvolutionPro #ChangerDeVie #Formation #Certification